



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE GREVILLE HAGUE, COMMUNE DELEGUEE, DU 18 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune déléguée s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Didier LE BEL, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Didier LE BEL, Dalila BRISSET, Nathalie FAGNENT, Marie KIRCHNER, Jean LECOSTEY, Serge LESVENTES, Céline OLIVIER. Éric HUREL a donné procuration à Didier LE BEL.

Absents excusés : Hubert DUBOST et Georges DOUAT

Marie KIRCHNER a été désignée secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance précédente.

1) EMPLOIS COMMUNAUX

- CAE ALSH Pôle Jeunesse
Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) de Laura RATTO prendra fin le 02/10/2017.
- Maison MILLET : Un poste permanent va être ouvert à candidature à compter du 01/11/2017 pour remplacer Anne VAVASSEUR, mutée au Manoir du Tourp.
Fanny QUESTROY a assuré son remplacement en période d'été.

Didier LE BEL va proposer en réunion de Bureau municipal de transformer les anciens CAE en contrats à durée déterminée. Ceci concerne également Justine FRUGIER, en CAE à la Maison MILLET jusqu'en avril 2018.

2) ADRESSAGE : HAMEAU FLEURY A VALIDER

Trois communes de la Hague portaient le nom « FLEURY » : Omonville-la-Petite, Vasteville et Gréville-Hague. Dans le cadre de la fusion des 19 communes, une réflexion a été menée pour supprimer les homonymies de lieu, pour simplifier la distribution du courrier, les livraisons, et l'acheminement des secours. Une réunion a été organisée avec les habitants concernés vendredi 15 septembre 2017 au cours de laquelle plusieurs propositions ont été reçues, la désignation « Hameau Fleury Les Linières » a été retenue par les habitants présents. Le conseil communal valide cette proposition, à l'unanimité.

MAIRIE-DELEGUEE DE GREVILLE-HAGUE 50440 Tel : 02.33.01.81.31 Fax 02 33 01 81 32

*Secrétariat ouvert au public les LUNDI de 14 heures à 18 heures
MERCREDI de 9 heures à 12 heures
JEUDI de 14 heures à 18 heures 30*

SITE www.greville-hague.fr

3) RENOUELEMENT DE DEUX BAUX COMMUNAUX

- Le bail d'Etienne DAIREAUX a été renouvelé pour une durée de 6 ans moyennant un loyer mensuel de 250,18 € à compter du 01/11/2017, aux mêmes conditions que le précédent.
- Le bail de Jean-Yves CHILARD a été renouvelé pour une durée de 6 ans moyennant un loyer mensuel de 263,59 € à compter du 01/10/2017, aux mêmes conditions que le précédent.

4) TRAVAUX DANS LA COMMUNE

4.1 Cimetière

La commission « Cimetière » s'est réunie le 19/06/2017. Un devis a été reçu pour le prolongement du Columbarium en pierres et l'achat de plaques. La commune de la Hague prend en charge ces travaux de maintien en condition, pour un montant de 9 500 € pour le columbarium, et 3 500 € pour les plaques, soit un total de 13 000 € pour 9 places supplémentaires. Ce sujet sera présenté pour délibération lors du prochain conseil municipal du 04/10/2017.

4.2 Rue Morel

La commission « Patrimoine » s'est réunie pour évoquer le remplacement de l'éclairage public Rue Morel, dans le cadre du maintien en condition. Un devis de 18 000 € est en attente de réponse de la commune nouvelle de la Hague.

4.3 Eglise

Le couvercle du baptistère doit être réparé. Il fait partie de l'inventaire des objets classés au patrimoine. Une procédure particulière doit être mise en œuvre pour sa réparation.

En ce qui concerne la sacristie, un programme général de travaux de rénovation de l'intérieur de l'église a déjà été prévu et sera mis en œuvre en 2018 ou 2019.

4.4 Le bar

L'ouverture est prévue le 1^{er} février 2018. La candidature de M. PASQUIER a été acceptée par les Douanes. La publicité pour la consultation des entreprises par le Maître d'œuvre doit se faire très prochainement. La commission « Travaux » se réunira pour suivre l'avancement des travaux. Serge LESVENTES demande sur quels critères seront choisies les entreprises (technicité, coûts, financier, isolation, ...): un point chronologique sur l'avancement de ce dossier sera transmis aux membres du conseil.

4.5 Travaux à La Quiesce

La commission « Voirie » a échangé au sujet de la parcelle B 696, ancienne station d'épuration. Mme Poux souhaiterait acquérir cette parcelle, située en face de chez elle. Un avis est demandé au conseil communal. Celui-ci valide cette demande à l'unanimité. La demande sera relayée à la commune de la Hague.

Une deuxième demande de Mme Poux concerne le chemin communal situé le long de sa maison, utilisé par les promeneurs et cavaliers, dans lequel elle gare fréquemment son véhicule. Le conseil communal décide de maintenir l'interdiction de stationner pour favoriser l'usage par les riverains.

MAIRIE-DELEGUEE DE GREVILLE-HAGUE 50440 Tel : 02.33.01.81.31 Fax 02 33 01

81 32

Secrétariat ouvert au public les LUNDI de 14 heures à 18 heures

MERCREDI de 9 heures à 12 heures

JEUDI de 14 heures à 18 heures 30

SITE www.greville-hague.fr

5) QUESTIONS DIVERSES

5.1 Gardiennage de l'église

Pour des raisons de santé, Didier GRIGY ne peut plus assurer le gardiennage de l'église. Christine LEONARD s'est proposée de l'assurer momentanément.

5.2 Location des salles de Gréville-Hague

Véronique FAUVEL a remplacé Cathy BLANC cet été. Les horaires ont été légèrement modifiés : elle est disponible aux jours et horaires ci-dessous :

Lundi	8h00 – 13h30
Mardi	15h00 – 18h30
Mercredi	8h00 – 13h30
Judi	8h00 – 13h30
Vendredi	8h00 – 12h30.

5.3 Maison Millet

A l'occasion de l'anniversaire des 20 ans d'ouverture au public de la Maison Millet, une conférence est prévue par Audrey ROQUAIS, de la Direction du patrimoine du Conseil départemental de la Manche à 11h et à 14h30. Un déjeuner en plateaux-repas sera organisé avec l'équipe en place, Didier LE BEL et Marie KIRCHNER.

Le Comité de Site organisé avec le Conseil Départemental de la Manche, la commune de la Hague, la commune déléguée de Gréville-Hague et la Maison MILLET se tiendra le 12 octobre de 10h à 12h30 à la mairie déléguée de Gréville-Hague.

Une formation aux premiers secours sera demandée pour Justine FRUGIER dans le cadre du plan de formation de la Maison MILLET.

Un déplacement est envisagé au Musée de Lille pour visiter l'exposition « MILLET USA » : 19 dessins et peintures de la collection des musées du Conseil départemental de la Manche ont été prêtés pour l'exposition. Ceci aura un grand retentissement sur la Maison MILLET en termes de notoriété et de fréquentation. La date retenue sera précisée ultérieurement.

Les Journées du Patrimoine ont été une réussite : 107 personnes ont visité la Maison MILLET le samedi et 154 le dimanche.

5.4 Fin de la tournée du Boucher-Charcutier, M. FAUVEL

M. FAUVEL a envoyé un courrier pour préciser qu'il arrêtera de faire sa tournée dans les communes de la Hague suite à la baisse de fréquentation. Il tient à remercier ses anciens clients de Gréville-Hague.

5.5 Fibre optique

A ce jour, 20% des personnes ont demandé à être raccordées pour une prévision de 12%. Des délais sont à prévoir pour dimensionner le réseau à de nouvelles capacités.

5.6 Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

MAIRIE-DELEGUEE DE GREVILLE-HAGUE 50440 Tel : 02.33.01.81.31 Fax 02 33 01

81 32

Secrétariat ouvert au public les LUNDI de 14 heures à 18 heures

MERCREDI de 9 heures à 12 heures

JEUDI de 14 heures à 18 heures 30

SITE www.greville-hague.fr

David DROCHON assure à la commune de la Hague le remplacement d'Anne-Sophie SAUVEGRAIN pendant son congé de maternité, en qualité de Référent attitré : 59 élèves sont scolarisés. Il organise notamment un atelier musique de 17h30 à 18h30.

5.7 Agenda 2018

Christelle HELYE précise quelques dates-clés pour l'agenda 2018 :

- Vœux le 7 janvier
- Vide-greniers le 26 mai
- Fête des Mères et marché aux fleurs le 27 mai
- Méchoui le 3 juin
- Marché du Terroir le 23 septembre
- Repas des Anciens le 28 octobre.

Pour mémoire, le Noël des enfants non scolarisés 2017 aura lieu le 13 décembre de 16h30 à 18h30.

5.8 Frelons asiatiques

Les communes déléguées recensent les nids. La commune de la Hague gère ensuite de façon homogène sur les 19 communes la prise en charge et la destruction des nids, qu'ils soient situés sur terrain privatif ou communal. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie si vous êtes concerné.

5.9 Culture et communication

La prochaine commission « Culture et communication » se tiendra le 5 octobre à 18h15 à la Salle du Conseil. Elle aura pour objectif de préparer le Bulletin communal 2017 qui sera diffusé en début d'année.

Nombre de membres du conseil municipal : 9

Nombre de membres présents : 9 + 1 procuration (E. HUREL)

Nombre de votants : 10

NOM	SIGNATURE
LE BEL Didier	
DUBOST Hubert	Excusé
HÉLYE Christelle	
FAGNENT Nathalie	
LECOSTEY Jean	
OLIVIER Céline	
BONNISSANT Sophie	

MAIRIE-DELEGUEE DE GREVILLE-HAGUE 50440 Tel : 02.33.01.81.31 Fax 02 33 01

81 32

Secrétariat ouvert au public les LUNDI de 14 heures à 18 heures

MERCREDI de 9 heures à 12 heures

JEUDI de 14 heures à 18 heures 30

SITE www.greville-hague.fr

BRISSET Dalila	
DOUAT Georges	Excusé
LESVENTES Serge	
KIRCHNER Marie	
HUREL Éric	A donné procuration à D. LE BEL

MAIRIE-DELEGUEE DE GREVILLE-HAGUE 50440 Tel : 02.33.01.81.31 Fax 02 33 01

81 32

Secrétariat ouvert au public les LUNDI de 14 heures à 18 heures

MERCREDI de 9 heures à 12 heures

JEUDI de 14 heures à 18 heures 30

SITE www.greville-hague.fr